Le dilemme du prisonnier

Le dilemme du prisonnier est énoncé en 1950 par Albert W. Tucker à Princeton.

Le dilemme est le suivant :

Deux complices coupables sont arrêtés sur les lieux du délit qu'ils viennent de commettre et sont interrogés de façon séparée. Le « marché » passé avec les deux complices est le suivant :

- si un seul des deux prisonniers dénonce l'autre, il est remis en liberté alors que le second obtient la peine maximale (10 ans) ;
- si les deux se dénoncent entre eux, ils seront condamnés à une peine plus légère (5 ans) ;
- si les deux refusent de dénoncer, la peine sera minimale (1 mois) pour les deux.

Que faire ? Avouer ou nier ? Il s'agit de prendre la meilleure décision, quelle que soit celle de l'autre.

Quelle serait votre réponse si vous étiez un prisonnier ? Donner votre réponse en donnant 2 arguments minimum.
Le dilemme du prisonnier
Le dilemme du prisonnier est énoncé en 1950 par Albert W. Tucker à Princeton. Le dilemme est le suivant : Deux complices coupables sont arrêtés sur les lieux du délit qu'ils viennent de commettre et sont interrogés de façor
séparée. Le « marché » passé avec les deux complices est le suivant :
 si un seul des deux prisonniers dénonce l'autre, il est remis en liberté alors que le second obtient la peine maximale (10 ans);
 si les deux se dénoncent entre eux, ils seront condamnés à une peine plus légère (5 ans); si les deux refusent de dénoncer, la peine sera minimale (1 mois) pour les deux.
Que faire ? Avouer ou nier ? Il s'agit de prendre la meilleure décision, quelle que soit celle de l'autre.
Quelle serait votre réponse si vous étiez un prisonnier ? Donner votre réponse en donnant 2 arguments minimum.